



Christine BOSCHI
Maire de Bretigney



Philippe BOITEUX
Maire de Thulay
(décédé en 2021)



Gilles BOURDOI RISSE
Maire de Neuchâtel
-Lirière



Philippe CLAUDEL
Maire d'Étupes



Anselme DESMIRAZ
Maire de Villars-lès-
Blamont



Gladys DEUSCHER
Maire de Brognard



Jean FRIED
Maire d'Allenjole



Samuel GOMES
Maire de Badevel



Gérald GROSCLAUDE
Maire de Sainte-Marie



Philippe LACROIX
Maire de Dung



Christian MAILLARD
Maire de Glay



Agnès MARTIN
Maire d'Allondans



Christian METHOT
Maire de Meslières
Conseiller départemental



Jean-Paul MUNNIER
Maire de Grand-Charmont



Pascal PAVILLARD
Maire de Semonans



Frédéric TCHOBANIAN
Maire de Sainte-Suzanne



Carole THOUESNY
Maire de Dasle



Pascal Tournoux
Maire d'Autechaux-Roide



Joël VERNIER
Maire d'Abbevillers



Patrice VERNIER
Maire de Vandoncourt



Martine VOIDEY
Maire de Voujeaucourt
Conseillère départementale



Marc TIROLE
Maire de Dampierre-
lès-Bois



David BARBIER
Conseiller municipal
d'Audincourt



Christian BEAUFILS
Conseiller municipal
de Voujeaucourt



Gilles BORNOT
Conseiller municipal
de Montbéliard



Marianne CAVAZZONI
1^{ère} adjointe à Étupes



Robert GRILLON
Adjoint au Maire
de Grand-Charmont



Danièle HUGENDOBLE
Conseillère municipale
d'Issans



Zahia LAZAAL
Conseillère municipale
de Grand-Charmont



Philippe MAURO
Conseiller municipal
de Bethoncourt



Nadine MERCIER
Conseillère municipale
de Valentigney



Pascale MERCIER
Conseillère municipale
de Sochaux



Samia MESSAOUDI
Conseillère municipale
de Bethoncourt



Claude PERROT
Conseiller municipal
de Blamont



Claude Françoise SAUMIER
Conseillère municipale
de Valentigney



Denis SOMMER
Conseiller municipal
de Montbéliard -> 2021
Député du Doubs

Nicolas PACQUOT

Maire d'Étouvans

Président du groupe « Indépendants et Solidaires »



« De près ou de loin, tous ces **sujets vous concernent** : santé, ordures ménagères, gestion de l'eau, transports collectifs, emploi, habitat, sport, culture, tourisme, ... parce que **vos impôts financent** ces services, parce qu'ils ont des répercussions sur votre environnement et sur votre vie quotidienne !

Vous le savez, ces sujets sont de la **responsabilité** de PMA, Pays de Montbéliard Agglomération.

Rassemblés autour de **valeurs fortes** (écoute, solidarité, transparence, indépendance, intérêt commun), le groupe « Indépendants et Solidaires » s'est constitué en 2018 avec une quarantaine de maires et d'élus de **toutes sensibilités** politiques pour porter un **projet collectif** : redonner des couleurs et faire rayonner notre beau Pays de Montbéliard.

Les débats - parfois tendus - au sein de l'assemblée communautaire menés sur ces sujets vous concernent : nous sommes au cœur de la politique locale et les 112 élus de PMA doivent vous **rendre des comptes** sur les choix qu'ils font. Ainsi, les élus du groupe Indépendants et Solidaires tiennent à vous présenter un **bilan intermédiaire*** de leur action à PMA, à travers notamment un éclairage sur les points de désaccord avec la majorité LR - PS.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook, où vous retrouverez notre actualité, notre projet pour l'agglomération et différents dossiers. »

(*) L'impression de ce document a été financée avec nos deniers personnels et sa distribution réalisée par nos soins.

ACTE 1 - 11 JUILLET 2020 : PETITS ARRANGEMENTS ENTRE ENNEMIS

Après les élections municipales de mars 2020, les 112 élus représentant les 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération devaient élire un **Président** pour les 6 années à venir.

Notre groupe Indépendants et Solidaires a soutenu la **candidature de Nicolas PACQUOT**, Maire d'Étouvans, face à celles de Charles DEMOUGE (LR), président sortant, de Marie-Noëlle BIGUINET (LR), Maire de Montbéliard et de Martial BOURQUIN (ex-sénateur PS), Maire d'Audincourt.

Une candidature destinée à contraindre les autres candidats à défendre un projet plus que leur simple étiquette politique et chargée d'un autre symbole : **la seule d'une des 43 communes rurales** qui avaient fusionné le 1er janvier 2017 avec les 29 communes de PMA historique, pour former le nouveau PMA72.

C'est ainsi que naturellement une **cinquantaine d'élus** de diverses sensibilités, des acteurs du monde économique, associatif, sportif et culturel s'est rassemblée pour imaginer et écrire un avenir à 72 communes.

Après avoir rencontré 270 élus, organisé près de 60 réunions de travail, nous avons été les seuls à préfigurer dans une brochure de 140 pages ce que pourrait être un **Projet de Territoire à horizon 2040** (voir p.4).

La suite tout le monde la connaît : quelques heures avant l'élection du 11 juillet, Marie-Noëlle Biguinet a retiré sa candidature offrant ainsi les 13 voix de sa majorité à Charles Demouge, qui a ainsi obtenu 45 voix (40%) au 1^{er} tour, Nicolas Pacquot 39 voix (35%) et Martial Bourquin 28 voix (28%), contraignant ce dernier à se retirer.

Par une **improbable alliance LR-PS**, Charles Demouge a été réélu avec 68 voix.

L'élection de l'exécutif qui a suivi a confirmé le pacte passé entre **les deux adversaires d'hier** : pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de l'agglomération, les 15 postes de vice-présidents et les 25 postes de conseillers délégués étaient réservés exclusivement à la majorité.

Nicolas PACQUOT et Nadine MERCIER ont néanmoins déjoué cette **entrave à la représentation des communes**, en se faisant élire dans l'exécutif par l'assemblée, contre la volonté du Président fraîchement élu.

Le ton du mandat était donné.

ACTE 2 - SEPTEMBRE 2020 - CHUT, ON S'AUGMENTE...

Lors du conseil d'agglomération suivant l'élection du Président, la toute première dépense proposée au vote par la majorité LR-PS fut **une hausse des indemnités de fonction** :

867 € de plus par mois pour le Président et 598 € pour les vice-présidents.

Cela représentait une **dépense supplémentaire de 715 168 €** sur le mandat.

Notre groupe s'est **fortement opposé** à cette proposition qui intervenait de surcroît en pleine crise socio-économique : nous avons obtenu un report de la question au conseil communautaire suivant, exigeant un **gel des indemnités** à leur niveau du mandat précédent.

ACTE 3 - MARS 2021 - BUDGET ET CONSÉQUENCES

Mars 2021, le mois du vote du 1^{er} budget de la mandature, l'acte politique de la gouvernance.

Après mûre réflexion, les 36 élus du groupe étaient arrivés à la conclusion qu'il était inconcevable de voter **un budget qui grevait de 200.000€ la subvention à l'Office du Tourisme** votée à l'unanimité en commission et qui attribuait seulement quelques milliers d'euros à la politique agricole et alimentaire (sur un budget global de 180 millions d'euros !).

Nous savions que l'opposition au vote du budget donnait une belle occasion au Président de **sortir Nadine MERCIER et Nicolas PACQUOT de l'exécutif**, mais la fidélité aux valeurs du groupe et l'engagement sans faille des bénévoles de l'Office le valaient bien.

La sanction fut immédiate : le président limogea les 2 vice-présidents au travers d'un vote de l'assemblée, en menaçant ses 25 conseillers délégués du retrait de leurs délégations et indemnités en cas de désobéissance. **Une vingtaine d'élus de sa majorité ne suivra néanmoins pas sa consigne de vote.**

Le président préférera ne pas remplacer les 2 vice-présidents, inquiet du résultat du vote d'une nouvelle élection : qu'importe l'impact sur les délégations développement numérique et politique agricole !

La suite des événements - avec les **démissions de la présidente, de la trésorière et de la directrice de l'Office du Tourisme** - donnera malheureusement raison à notre groupe.

Avec la crise sanitaire et le télétravail, les hôtels sont désertés par ses 75% de clientèle d'affaire, les restaurants souffrent et on attend toujours des moyens pour développer le tourisme de loisirs et le tourisme vert avec une stratégie de promotion offensive, prenant appui sur nos richesses (patrimoine, nature, gastronomie...).

La filière Tourisme, avec ses 1350 emplois et ses 19 millions d'euros de chiffre d'affaires, est plus que jamais en péril.

RACHAT DE LA FRICHE INDUSTRIELLE STELLANTIS SUD

Notre groupe a soutenu la position d'une partie de la majorité en faveur du rachat des 42 Ha de la zone Sud de Stellantis. C'est un dossier majeur du mandat, qui aura un **impact sur l'emploi et l'attractivité** de PMA pour la décennie à venir.

Toute autre position relevait d'une idéologie désuète, ignorant la **mutation majeure que subit notre industrie automobile** et la compétition que se livrent les territoires entre eux dans la réindustrialisation.

À l'heure où les terrains industriels se raréfient et où il est - à juste titre - interdit d'utiliser de nouvelles surfaces agricoles pour s'étendre, la vente de ces 42 Ha, en bordure d'autoroute et en plein cœur de l'Europe, est une **véritable aubaine pour le développement économique de notre territoire**. Le meilleur moyen de rester maîtres notre destin est de le prendre en main, en maîtrisant l'implantation d'industries créatrices d'emplois.

Il convient désormais d'élaborer un **projet ambitieux**, en partenariat avec la Région et l'État.





L'EAU : UN SUJET JUTEUX

La distribution de l'eau potable fait l'objet de marchés lucratifs pour des sociétés privées. Liés depuis 1993 par un contrat avec VEOLIA, **les élus avaient acté en 2013 le retour en gestion publique (régie)** au 13 février 2015.



Pourtant en 2014, l'actuelle majorité de notre agglomération a fait annuler, en contradiction avec l'avis de la Chambre Régionale des Comptes, cette délibération, validant ainsi la poursuite du contrat initial.

Les 95 Millions d'euros exigés par VEOLIA en dédommagement des 8 années de contrat restantes faisaient peur aux élus mais montraient surtout à quel point ce contrat est juteux.

La leçon n'a pas été retenue : fin 2019, la majorité a ré-engagé PMA avec un **nouveau contrat VEOLIA** de 10 ans. Les élus de notre groupe s'y étaient opposés.

Face à un budget de l'eau en péril et un besoin de transparence, notre groupe a obtenu en juillet dernier la mise en place d'une **Mission d'Information et d'Évaluation** des services Eau et Assainissement de PMA. Dans un mépris total, la Présidence de cette mission a été confiée à l'élue en charge depuis 8 ans ! **Juge et partie.**

Pas de très bon augure quant à la conclusion de la mission qui n'a que 2 choix : proposer une **renégociation avec Veolia** ou une **augmentation conséquente du prix de l'eau** alors que le nouveau contrat n'a même pas commencé !

Le groupe Indépendants et Solidaires rendra publiques ses propres conclusions, sur la base d'une expertise indépendante.

VOS POUBELLES

La redevance incitative (REOMI) permet de **réduire le volume de nos déchets**, limitant ainsi notre impact sur l'environnement.

La Loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015 a pour ambition de réduire le volume de nos déchets pour limiter notre impact sur l'environnement. Cette loi impose un passage à la Redevance Incitative au plus tard au 1er janvier 2023.



Cette date butoir est donc connue depuis la fusion du 1er janvier 2017, mais une fois de plus, nous constatons que cette décision modifiant les habitudes de chaque foyer va être prise dans la précipitation et **sans concertation** avec les usagers.

À ce jour, PMA promet à chaque foyer une facturation à blanc en 2022, alors que les usagers n'ont pas les poubelles avec les bons volumes et qu'**on ne connaît pas les services qui seront proposés** : fréquence de ramassage, mise en place ou non de bacs jaunes pour le tri, maintien des points R...? Cherchez l'erreur !

Pour la grande majorité des habitants de PMA, l'allègement de la poubelle risque de se traduire par un **alourdissement conséquent du montant de leur facture.**

Le groupe Indépendants et Solidaires sera d'une vigilance absolue pour défendre les intérêts des 140.000 habitants des 72 communes.

USINE D'INCINÉRATION DES DÉCHETS NE PAS SE FAIRE ENFUMER

L'usine d'incinération de nos Ordures Ménagères, située dans la zone du Pied des Gouttes à Montbéliard, est en fin de vie. Deux solutions s'offrent à nous : **rénover** cette dernière (25 à 30M d'€) ou la démolir et construire un quai de transfert (4 M d'€) pour **emmener nos déchets à l'usine du SERTRID** de Bourgogne à 10 kilomètres, en sous-capacité.

Depuis 2 ans, tout est fait par la gouvernance de PMA pour reconstruire une usine à Montbéliard pour des raisons politiques qui nous échappent.

Nous préférons la solution SERTRID qui préservera le portefeuille des 140 000 habitants de PMA, couplée à une chaudière biomasse à Montbéliard, une **solution économique** pour les habitants de la Petite Hollande et vertueuse pour notre environnement.

Cerise sur le gâteau, c'est une réelle opportunité de **rapport gagnant/gagnant** entre la ville-centre et les communes rurales qui ont de sérieuses difficultés à écouler la production de leurs forêts depuis quelques années.

P.F.A.C. - LA NOUVELLE TAXE QUI NE DIT PAS SON NOM

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.) est une **nouvelle taxe** pour se raccorder au réseau public d'eaux usées.

Les élus de la majorité LR - PS de l'agglomération ont voté l'instauration de la PFAC. **Notre groupe a voté contre.**

Cette taxe n'avait aucun caractère obligatoire, elle sera pourtant appliquée aux habitants des 72 communes, qui construiront ou rénoveront leur maison :

jusqu'à 6 040€, à ajouter aux 4 500 € du prix moyen d'un branchement facturé par Veolia.

On nous promet que l'argent récolté servira à réaliser quelques travaux sur nos réseaux d'assainissement qui sont dans un état préoccupant. Quelle irresponsabilité de ne pas avoir pris en compte l'état désastreux du budget et des réseaux avant de (re)confier la gestion de l'eau à la **société privée Veolia** !

Après avoir donc affiché une **baisse du prix de l'eau quelques mois avant les élections de mars 2020**, cette nouvelle taxe n'est qu'un **moyen détourné** de l'augmenter quelques mois après ...



PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION (PMA)

Qu'est-ce que c'est ?

Les communes s'associent au sein d'une communauté d'agglomération en vue d'élaborer et de conduire un projet commun au service des habitants. La Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, appelée Pays de Montbéliard Agglomération ou PMA regroupe **72 communes**.

Ce territoire, c'est **140 000 habitants** répartis sur 450km². Les 112 élus désignés par les citoyens lors des élections municipales composent l'assemblée, qui élit le président et les vice-présidents.

Quel rôle joue la communauté d'agglomération dans ma vie quotidienne ?

PMA décide de la politique du ramassage et du traitement des ordures ménagères, de la qualité et du prix de l'eau, de l'assainissement, des transports en communs (réseau de bus Evolity), des pistes cyclables, de l'environnement. Elle a aussi des compétences concernant l'économie, le tourisme, la culture, les équipements sportifs et de loisirs, le logement, la politique de la ville, les gens du voyage ...

Comment fonctionne PMA. ?

Plus de **600 agents** travaillent pour cette structure. Son budget annuel total (tous budgets confondus) est d'environ **200 millions d'Euros** composé principalement de recettes de produits fiscaux, de taxes, de concours de l'Etat, d'aides de la Région et du Département et de subventions.

PMA c'est donc de l'argent public, votre argent, pour construire des politiques publiques qui concernent chacun d'entre vous.



L'AVENIR DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION



Depuis 2 ans, nous défendons sans relâche la nécessité d'élaborer avec l'ensemble des acteurs du territoire un **Projet de Territoire à horizon 2040. Un acte fondateur.**

La quasi-totalité des communautés d'agglomérations de France l'a fait.

La gouvernance de PMA nie l'évidence : dans la compétition que se livrent les territoires entre eux, il apparaît impossible de maintenir nos emplois, notre cadre de vie et nos habitants en gérant l'agglomération quasiment au jour le jour, au gré des urgences, sans vision, sans cap, sans repenser sa gouvernance.

Pour aller plus loin, l'avenir de notre agglomération et de nos communes ne peut se concevoir sans prendre en restant isolés, en limite de la grande Région et du département du Doubs, pris en étau entre Besançon et Belfort et à peine plus loin entre Dijon et Mulhouse.

Nos populations vivent, travaillent et se divertissent au niveau du bassin de vie du Pôle Métropolitain constitué par PMA, le Grand Belfort, le pays d'Héricourt, la communauté de communes des Vosges du Sud et celle de Sud Territoire.

Les nombreux trajets quotidiens entre Montbéliard et Belfort attestent que la frontière est essentiellement politique. Aujourd'hui, certains élus souhaitent coûte que coûte garder **une parcelle de pouvoir** en régnant chacun sur leurs petits bouts de territoire, **sans vision prospective à moyen et long terme.**

Que ce soient sur les sujets de l'enseignement supérieur et de la formation, de la santé, des transports, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et bien entendu du développement économique, nous ne pouvons agir isolément.

Par le passé, de grands présidents d'agglomération ont fait avancer notre aire urbaine : **seule**, aucune des agglomérations n'aurait pu se doter d'une gare TGV, d'un nouvel hôpital, d'une grande salle de spectacle, d'universités. Nous aurions dû nous rattacher pour les uns à Besançon, pour d'autres à Mulhouse et perdre ainsi le poids que notre territoire représente tant au niveau démographique qu'économique.

Être seul peut être un confort mais en aucune façon une force.

Il faut mutualiser nos moyens pour imaginer ensemble des projets ambitieux et mobiliser des financements.

Pour peser face à de grandes métropoles, défendre nos projets de territoires et faire porter notre voix à Dijon pour la Région ou à Paris, **nous n'avons pas d'autres choix que de nous unir. Dans l'intérêt de nos habitants.**

(🔗) RETROUVEZ NOTRE ACTU



Pays de Montbéliard Agglomération -
Indépendants et Solidaires

Pour revoir ou suivre en direct les conseils :



www.youtube.com/paysdemontbeliard

UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE IDÉE ?
Ecrivez-nous à : pma.independants.et.solidaires@gmail.com

Retrouvez notre
projet pour
l'Agglomération !

